

# POUR CONSERVER DES PLANTS AVANT LA PLANTATION : LA MISE EN JAUGE

**Définition** : "mettre en jauge" signifie mettre les plants en terre pour une période d'attente.

**Intérêt** : sans mise en jauge, les racines sèchent et meurent. Or, au printemps, pour que l'arbre redémarre il a besoin de tout son système racinaire.

**Utilisation** : cette technique permet de conserver les plants en bon état jusqu'au jour de plantation.

La mise en jauge est donc nécessaire dans les cas suivants :

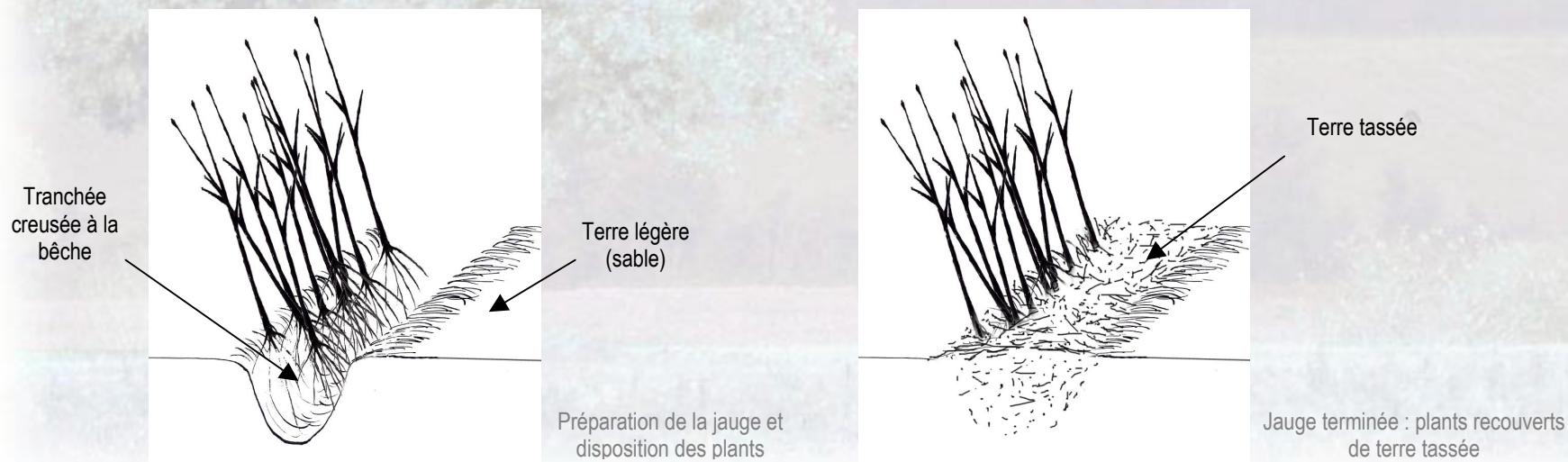
- si les conditions climatiques sont défavorables à la plantation (gel, temps sec et venté, sol détrempé) et qu'il est nécessaire de repousser la date de plantation,
- si plus de 3-4 jours doivent s'écouler entre la livraison des plants et la plantation.

**Réalisation** :

- Choisir l'emplacement de la jauge. Ce site doit être :
  - abrité près d'une haie ou d'un mur,
  - d'exposition ouest ou sud-ouest.
- Choisir une terre légère ou un tas de sable
- Creuser une petite tranchée à la bêche

- Ouvrir les sacs contenant les plants et délier les fagots
- Disposer les plants dans la tranchée en repérant bien les différentes espèces
- Recouvrir les racines de terre bien meuble jusqu'au collet
- Tasser pour faire pénétrer la terre entre les racines

Si la jauge est bien faite, les plants peuvent attendre ainsi plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant la plantation définitive.



**PROM'HAIES**

Maison de la Forêt et du Bois

79190 Montalembert

☎ : 05.49.07.64.02.

☎ : 05.49.27.21.99.

✉ : promhaies@interpc.fr

www.promhaies.net

www.promhaies-colloque.net

**Attention**

**N'ouvrir les sacs contenant les plants que pour les planter ou les mettre en jauge !!!**

**En 5 minutes, le vent et le soleil dessèchent les racines !!!**